

Rentrée scolaire 2018 pour les élèves de la sixième à la terminale

RÉUNION D'INFORMATION POUR LES NOUVELLES FAMILLES

Cette réunion est organisée par la direction du collège et le comité d'accueil de l'Association des Parents d'Élèves, (A.P.E). Elle a pour but de vous présenter l'école ainsi que son fonctionnement habituel.

La présence à cette réunion des nouveaux parents est importante.

Elle aura lieu le jeudi 23 août 2018 à 16 h 00 pour le 1^{er} degré,
à 17 h 00 pour le 2nd degré

dans l'auditorium du grand collège, au 4635, chemin Queen Mary à Montréal

RENTÉE DES ÉLÈVES, LUNDI 27 AOÛT 2018

L'appel des élèves se fera selon l'ordre suivant dans la cour de récréation :

➤ 8 h 30 : Classes de sixième

Programme de la matinée :

- 9 h 00 à 11 h 00: distribution des emplois du temps, carnets de liaison et agendas, prise de contact avec le professeur principal et l'équipe éducative, explication du règlement intérieur, attribution des casiers et cadenas, distribution des cartes de cafétéria.
- 11 h 00 à 12 h 00: lunch pris dans le collège.
- 12 h 00 à 13 h 00: rencontre élèves-équipe de direction dans l'auditorium.
- 13 h 00 à 14 h 00: visite de l'établissement encadrée par le professeur principal.

Les élèves seront libérés à 14 h 00.

- 9 h 00 : Classes de cinquième.
- 9 h 30 : Classes de quatrième.
- 10 h 00 : Classes de troisième.

Les rencontres élèves-équipe de direction de ces 3 niveaux seront organisées à la rentrée, selon les emplois du temps.

Tous les élèves de la cinquième à la troisième seront libérés à 12 h 00.

- 14 h 00 : Classes de seconde - Rencontre avec l'équipe de direction dans l'auditorium à 15 h 30.
- 14 h 30 : Classes de première - Rencontre avec l'équipe de direction dans l'auditorium à 16 h 00.
- 15 h 00 : Classes de terminale - Rencontre avec l'équipe de direction dans l'auditorium à 16 h 30.

Les élèves seront libérés après la rencontre dans l'auditorium.

Nb : Les cours débuteront normalement le mardi 28 août 2018 selon l'emploi du temps.



TENUE

Le jour de la rentrée comme durant toute l'année scolaire, les élèves doivent se présenter au Collège dans une tenue vestimentaire conforme au règlement intérieur, munis de leurs affaires scolaires.

MANUELS SCOLAIRES

Nous vous invitons à consulter le site web du Collège, rubrique « Service aux élèves », pour voir les listes des livres et les suggestions de fournisseurs, les familles restant libres du choix du prestataire.

CASIERS-CADENAS

La répartition des casiers aura lieu le jour de la rentrée. Un responsable de la Vie scolaire passera dans les classes pour en préciser les modalités. Chaque élève de 6^{ème} ainsi que chaque nouvel inscrit recevra 2 cadenas à code qu'il aura l'obligation d'utiliser au sein du collège pour sécuriser le contenu des casiers. Pour les élèves déjà inscrits en 2017-2018, ils devront utiliser les cadenas déjà en leur possession.

TRANSPORT EN COMMUN S.T.M.

Les élèves peuvent utiliser leur carte STM 2017/2018 jusqu'au 31 octobre 2018. Une équipe de la Société des Transports de Montréal viendra au Collège le **jeudi 4 octobre 2018, de 14h à 18h** pour émettre la nouvelle carte 2018/2019. Nous vous invitons cependant à effectuer ces démarches à la station McGill dès que possible. Les élèves nouvellement arrivés ne pourront bénéficier du tarif écolier qu'à partir du jour où ils seront en possession de la carte 2018/2019 (formulaire disponible au secrétariat Vie scolaire).

FICHE RECTO-VERSO SANTÉ et VIE SCOLAIRE (nouveaux élèves)

Elle doit être remplie par tous les nouveaux élèves et remise **impérativement** le jour de la rentrée au bureau Vie scolaire et non envoyée par la poste.

FICHE D'IDENTIFICATION (nouveaux élèves)

Ce document est indispensable pour les Ministères de l'Éducation québécois et français. Il est à remettre le jour de la rentrée au bureau Vie scolaire. Les nouveaux élèves précédemment scolarisés au Québec doivent mentionner leur code permanent.

Les nouvelles familles devront mettre à jour le dossier de leur enfant auprès du registraire avant le jour de la rentrée (dossier scolaire et documents d'immigration).

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Le document d'inscription est disponible à l'adresse suivante : www.parasco.ca
Les inscriptions débuteront lundi 13 août 2018. Les places sont limitées !
Le responsable des activités est M. Sébastien Iratchet : 514-835-0923

Éric GALICE-PACOT,
Proviseur

